Gaz de schiste

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
February 2012

Les Ã©chantillons analysÃ©s par le chercheur albertain ne provenaient pas de la nappe phrÃ©atique

Le ministre du DÃ©veloppement durable, de l'Environnement et des Parcs, Monsieur Pierre Arcand, a obtenu l'assurance que les Ã©chantillons d'eau analysÃ©s par un chercheur albertain ne provenaient pas d'un aquifÃ¨re et qu'on ne pouvait donc conclure, comme il a Ã©tÃ© mentionnÃ© dans certains mÃ©dias, Ã une migration de gaz dans la nappe phrÃ©atique. Le ministÃ¨re demeure en outre vigilant et ne fait aucun compromis sur la sÃ©curitÃ© des sites.

DÃ¨s le mois de dÃ©cembre, le ministÃ¨re a communiquÃ© avec l'ensemble des compagnies ayant des puits de gaz de schiste au QuÃ©bec afin que celles-ci transmettent tous les rÃ©sultats d'analyse du mÃ©thane dans l'eau souterraine, notamment le mÃ©thane dissous et les analyses isotopiques qu'elles pourraient dÃ©tenir en lien avec leurs activitÃ©s au QuÃ©bec. L'ensemble des compagnies ont rÃ©pondu Ã la demande du ministÃ¨re et les recherches rÃ©alisÃ©es par celles-ci ont permis de conclure que l'eau analysÃ©e par le chercheur provenait d'Ã©chantillons de gaz prÃ©levÃ©s en aoÃ»t 2010 dans le cellier de deux puits par l'entreprise Dillon groupe conseil, Ã la demande de Talisman. Le chercheur Albertain a prÃ©sumÃ©, Ã tort, que les Ã©chantillons reÃ§us provenaient d'un aquifÃ¨re. Il s'agissait plutÃ´t d'eau de pluie s'Ã©tant accumulÃ©e dans le cellier des puits.

Le ministre a fait savoir que les experts de son ministÃ¨re ont rÃ©alisÃ© Ã ce jour quelque 200 inspections sur les diffÃ©rents puits et que cette mise au point est conforme aux rÃ©sultats des inspections sur les deux puits concernÃ©s, soit le site de Saint-Ã‰douard et celui de Gentilly 2. Le ministÃ¨re a en effet effectuÃ© 4 inspections sur le site de Saint-Ã‰douard depuis 2010 et 6 sur celui de Gentilly 2. Des mesures spÃ©cifiques de migration de gaz ont Ã©tÃ© rÃ©alisÃ©es lors de certaines de ces inspections et les contrÃ´les effectuÃ©s dÃ©montrent que ces sites respectent les seuils Ã©tablis par le ministÃ¨re.

Rappelons que la mÃ©thodologie employÃ©e par le mnistÃ¨re pour dÃ©tecter les fuites de gaz permet de poser un diagnostic clair et de dÃ©cider prÃ©cisÃ©ment du moment oÃ¹ des correctifs doivent Ãªtre apportÃ©s. La rigueur de ces inspections a dÃ©jÃ permis de dÃ©tecter des problÃ¨mes sur certains puits et d'intervenir, notamment au puits de La PrÃ©sentation.

"Bien qu'il n'y ait actuellement aucune activitÃ© d'exploration en cours au QuÃ©bec en raison de la tenue d'une Ã©valuation environnementale stratÃ©gique, le ministÃ¨re demeure vigilant et poursuit son travail d'inspection, de contrÃ´le et d'encadrement. Le phÃ©nomÃ¨ne de migration fait l'objet d'une Ã©troite surveillance. Le mot d'ordre est de ne faire aucun compromis sur la protection de la santÃ© publique et la

prÃ©servation de l'environnement", a conclu le ministre Arcand.

Environnement QuÃ©bec - 16-01-2012